



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 À 19 H 00
RÉUNION VIRTUELLE

ORDRE DU JOUR

Décision requise

	1.	Reconnaissance du territoire
	2.	Avis de réunion extraordinaire
Approbation	3.	Adoption de l'ordre du jour
	4.	Période de questions
Approbation	5.	EAFP – Demande d'autorisation permanente d'offrir un programme en formation professionnelle – Charpenterie-menuiserie 5819
Approbation	6.	Clôture de la réunion